

CONDITIONS DE VENTE GENERALES

A. VENTES EN LIGNE

L'exposition « Antoine de Saint Exupéry. Un Petit Prince parmi les Hommes » ouvre ses portes du 14 octobre 2020 au 25 avril 2021. Elle est présentée à La Sucrière à Lyon.

B. Application des conditions générales

Les conventions entre l'acheteur et Tempora s.a. sont intégralement et exclusivement régies par les présentes conditions générales, nonobstant toute disposition contraire figurant sur tout document quelconque émanant du client.

1. Tarifs

Le prix des billets est indiqué sur notre site web (<https://www.expo-saintexupery.com>) en euros toutes taxes comprises. Les conditions spéciales ne seront appliquées qu'à l'accueil de l'exposition le jour de la visite.

Tout acheteur ayant fait la demande d'un tarif spécial (PMR, senior, enfant, famille) sera susceptible de prouver sa légitimité avec un document officiel lors du passage au contrôle d'entrée.

2. Données personnelles

Lors de l'achat de billet(s) via internet, l'acheteur est tenu de respecter toutes les étapes. Pendant la procédure, l'acheteur devra fournir des informations spécifiques qui sont nécessaires à la gestion de sa commande. L'acheteur confirme que ces informations sont correctes et actuelles. L'acheteur de billet prend toutes les mesures de précaution requises pour conserver secret son mot de passe.

Conformément au GDPR, Tempora s.a. utilisera ces données (adresse mail) uniquement dans le cadre de la promotion de ses activités. Tempora s.a. certifie que ces données ne seront en aucun cas vendues ni échangées. Le visiteur peut à tout moment se désabonner des newsletters et ne plus faire partie de la base de données de Tempora s.a. en envoyant un e-mail à reservation@tempora.be ou en se désabonnant manuellement.

3. Votre billet

1. Délivrance : Après acceptation du paiement, le billet est envoyé à l'adresse mail indiquée au cours du processus de commande. Il est délivré sous format .pdf.
2. Validité : Pour être valide, votre billet doit être imprimé à domicile en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge ou affiché à l'écran de votre smartphone. A chaque entrée achetée correspond un billet. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée à l'aide de lecteurs de code barre, le billet est valable uniquement à la date de visite sélectionnée lors de votre commande. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Seule la première personne à présenter le billet pourra entrer dans l'exposition. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de

telles fins. L'acheteur doit conserver son e-billet en lieu sûr. L'acheteur ne doit jamais accepter un billet proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie. Le détenteur du billet peut être une personne différente de l'acheteur.

3. Les groupes reçoivent un voucher à présenter à la caisse lors de leur arrivée. Le prix sera revu en fonction du nombre de personnes composant le groupe effectivement présent.

4. Paiement

Le fait de valider une commande implique l'obligation à la charge de l'acheteur de payer le prix indiqué. L'acheteur doit effectuer le règlement de ses achats sur le site par carte bancaire (Bancontact, Maestro, Visa et Eurocard, Mastercard). Le débit du compte bancaire est indépendant de l'utilisation des billets. En tout état de cause, les billets sont réglés même si l'acheteur omet de les imprimer. Le justificatif de paiement ne peut servir de billet d'entrée.

Le paiement des entrées pour les groupes s'effectue directement à la caisse ou par facture après la visite. L'acheteur doit obligatoirement mentionner cette dernière option lors de sa réservation et doit obligatoirement communiquer les coordonnées de facturation nécessaires.

Le paiement par facture après la visite n'est possible que pour les groupes ayant effectué une réservation.

5. Je n'ai pas utilisé mon ticket

Les tickets d'entrée sont valables pour un passage unique au contrôle pour la date et le créneau horaire mentionné sur le billet. Un billet non utilisé ne sera ni remboursé ni échangé.

6. Report des billets

Si vous aviez déjà vos tickets lors d'une fermeture pour cause de COVID, nous vous invitons à reprogrammer votre visite à l'exposition « Antoine de Saint Exupéry. Un Petit Prince parmi les Hommes » dès que la situation sanitaire le permettra. Vos tickets pourront en effet être utilisés à une date ultérieure sur présentation de ceux-ci lors de votre nouvelle réservation par mail à info@expo-saintexupery.com. La réservation est obligatoire.

Les billets peuvent, dans ce cas, être échangés mais aucun remboursement ne sera effectué.